

Les zones d'emploi

Selon l'INSEE, l'Allier compte 3 zones d'emploi : Montluçon, Moulins et Vichy.

La zone d'emploi de Montluçon s'étend sur le territoire de 114 communes (80 dans l'Allier et 34 dans le Puy-de-Dôme) et regroupe 116 179 habitants en 2020. Elle compte 41 380 emplois au lieu de travail et affiche un taux de chômage de 13,7 % en 2020.

La zone d'emploi de Moulins s'étend sur le territoire de 101 communes (toutes situées dans l'Allier) et regroupe 97 405 habitants en 2020. Elle compte 37 938 emplois au lieu de travail et affiche un taux de chômage de 12,1 % en 2020.

La zone d'emploi de Vichy s'étend sur le territoire de 144 communes (136 dans l'Allier et 8 dans le Puy-de-Dôme) et regroupe 143 312 habitants en 2020. Elle compte 48 267 emplois au lieu de travail et affiche un taux de chômage de 13,1 % en 2020.

Définition de l'INSEE :

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Il sert de référence pour la diffusion des taux de chômage localisés et des estimations d'emplois.

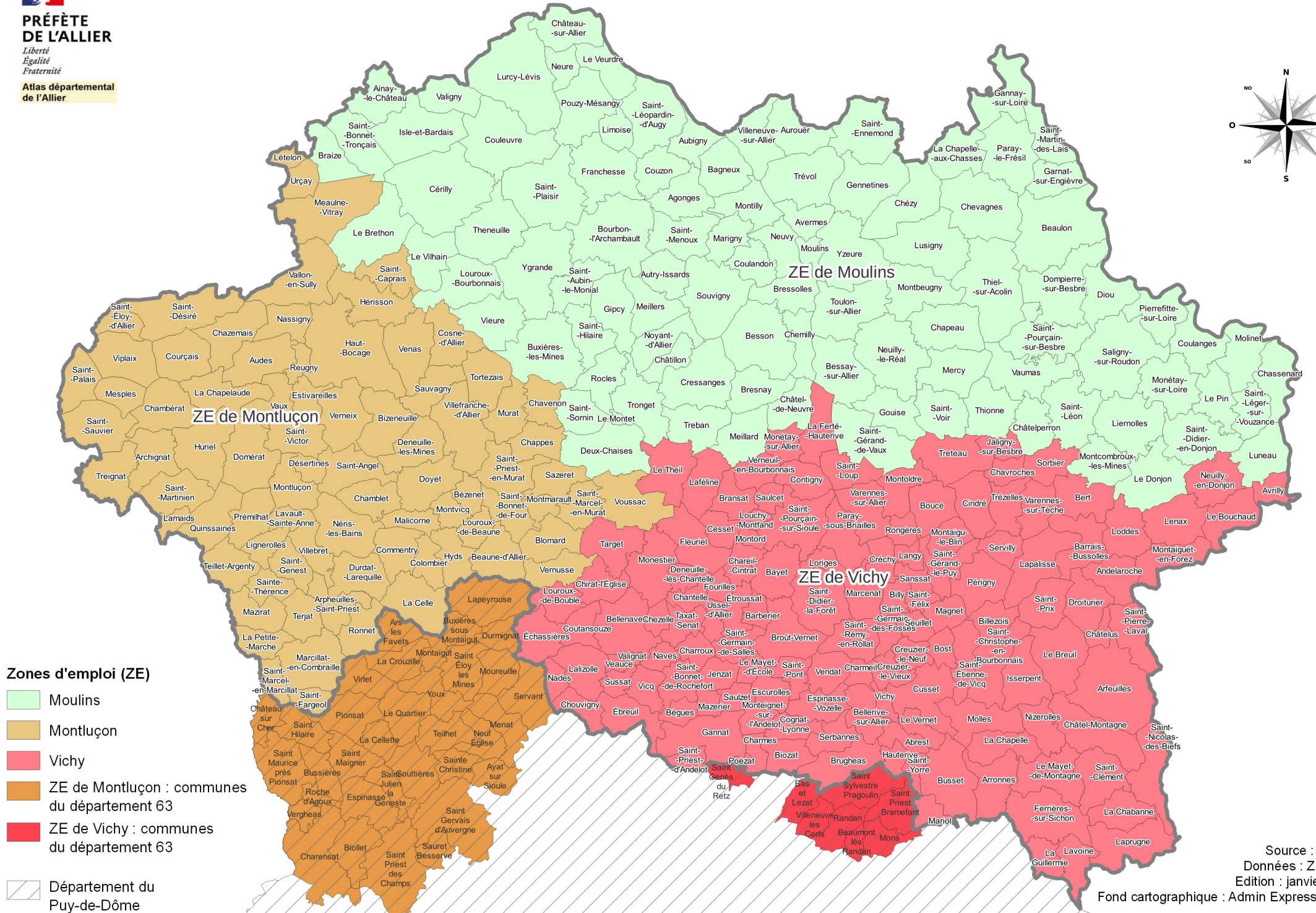
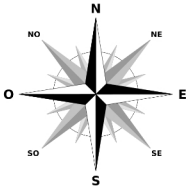
Le découpage actualisé en 2020 se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement 2018.



**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

Liberté
Égalité
Fraternité

Atlas départemental
de l'Allier



Source : INSEE
Données : ZE 2020
Édition : janvier 2024

Fond cartographique : Admin Express IGN ©